

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMERIAN

Les membres du Comité Syndical se sont réunis le mardi 8 février 2022 à 18h30 à Le Pouzin, siège du Syndicat Mixte Numérien, régulièrement convoqués par le Président M. Jérôme BERNARD en date du mardi 1^{er} février 2022.

Présent(e)s : Mesdames et Messieurs BERNARD Jérôme, BOUCHARDON Mickaël, BOURJAT Laëticia, BSERENI Stella, CA-VROY Antoine, CHAUMONT Jean-Luc, CHIARUCCI Fabiano, ESSAYAR Khalid, FOUTRY Jean-Marie, LAMBERT Jean-Michel, LEBRAT Jérôme, LEFEBVRE Jean-Pierre, MAUDUIT Jean-Yvon, MOULIN Gilbert, NAJI Driss, PETITJEAN Gilbert, RAMERINI Danielle, RENAUD Christelle, SANCHEZ Josiane, SENECLAUZE Bruno

Présente en visioconférence : 0

Absent(e)s : M. BARRY Francis, M. FERLAY Aurélien

Excusé(e)s : Mesdames et Messieurs BERGEREON Solange, BRUN Claude, CARRIER Martine, CHAPEL Clément, DAVID Syl-vette, DELAPLACETTE Philippe, DOS SANTOS Antoine, GAUTHIER Patrick, GRIFFE Gérard, LARUE Fabrice, MAISONNAT Pierre, MAZET Grégory, ORENES LERMA José, ROBERTON Gérard, RUILIERE Yves, TOURVIEILHE Max, VILLARD Benoit

Pouvoirs :

- M. BRUN Claude donne procuration à Me BSERENI Stella
- Me. CARRIER Martine donne procuration à M. BOUCHARDON Mickaël
- M. MAISONNAT Pierre donne procuration à M. BERNARD Jérôme
- M. ROBERTON Gérard donne procuration à M. SENECLAUZE Bruno
- M. TOURVIEILHE Max donne procuration à Me BOURJAT Laëticia

Nombre de membres en exercice : 39
Nombre de membres présents : 20
Nombre de suffrages exprimés : 35
○ Pour : 35
○ Contre : 0
○ Abstention : 0

Secrétaire de séance : Mickaël BOUCHARDON

EXAMEN ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Vu le rapport d'orientation budgétaire qui a eu lieu le 30 novembre 2021 ;
Vu la délibération du Conseil Syndical n°33 DCS2021113033 du 30 novembre 2021, portant approbation du rapport d'orientation budgétaire présenté le 30 novembre 2021 ;
Conformément à l'instruction comptable M57, le budget est voté par chapitres.

Sous la présidence de Jérôme BERNARD les membres du Conseil Syndical votent les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2022.

Il est proposé au Conseil Syndical les inscriptions budgétaires suivantes :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Total des dépenses réelles : **1 396 007,28€**

Total des dépenses d'ordre : **79 316,64€**

Total des dépenses de fonctionnement : **1 475 323,92€**

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs du Syndicat Mixte Numérien et peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Privas dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa publication.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMERIAN

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Budget Primitif 2022		
	Propositions nouvelles	Reports	Propositions globales
011 - Charges à caractère général	462 048,28	0	462 048,28
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	142 748,28	0	142 748,28
61 - SERVICES EXTERIEURS	219 650,00	0	219 650,00
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	75 650,00	0	75 650,00
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	24 000,00	0	24 000,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	882 470,00	0	882 470,00
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	8 820,00	0	8 820,00
64 - CHARGES DE PERSONNEL	873 650,00	0	873 650,00
65 - Autres charges de gestion courante	33 201,00	0	33 201,00
66 - Charges financières	14 288,00	0	14 288,00
67 - Charges spécifiques	4 000,00	0	4 000,00
Total dépenses réelles	1 396 007,28	0	1 396 007,28
Total dépenses d'ordre	79 316,64	0	79 316,64
Total dépenses de fonctionnement	1 475 323,92	0	1 475 323,92

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Total des recettes réelles : 1 471 650,29€

Total des dépenses d'ordre : 3673,63€

Total des recettes de fonctionnement : 1 475 323,92€

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Budget Primitif 2022		
	Propositions nouvelles	Reports	Propositions globales
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	84 000,00	0	84 000,00
74 - Dotations et participations	805 400,00	0	805 400,00
75 - Autres produits de gestion courante	14 000,00	0	14 000,00
78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et prov	1 000,00	0	1 000,00
013 - Atténuations de charges	20 000,00	0	20 000,00
002 - Excédent de fonctionnement reporté	547 250,29	0	547 250,29
Total recettes réelles	1 471 650,29	0	1 471 650,29
Total recettes d'ordre	3 673,63	0	3 673,63
Total recettes de fonctionnement	1 475 323,92	0	1 475 323,92

A été opéré une répartition des dépenses et recettes selon le principe de sincérité budgétaire s'agissant des de fonctionnement.

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs du Syndicat Mixte Numérian et peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Privas dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa publication.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMERIAN

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Total des dépenses réelles hors opérations : **151 175,51€**
Total des dépenses d'opérations d'investissement : **1 100 000€**
Total des dépenses d'ordre : **3673,63€**
Total des dépenses d'investissement : **1 254 849,14€**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Propositions nouvelles	Reports	Propositions globales
16 - Emprunts et dettes assimilés	52 058,33	0,00	52 058,33
20 - Immobilisations incorporelles	20 000,00	0,00	20 000,00
21 - Immobilisations corporelles	79 117,18	29 450,43	108 567,61
Total dépenses réelles hors opérations	151 175,51	29 450,43	180 625,94
11 - DataCenter	1 100 000,00	0,00	1 100 000,00
Total dépenses opérations d'investissement	1 100 000,00	0,00	1 100 000,00
Total dépenses d'ordre	3 673,63	0,00	3 673,63
Total dépenses d'investissement	1 254 849,14	29 450,43	1 284 299,57

RECETTES D'INVESTISSEMENT :

Total des recettes réelles hors opérations : **654 982,93€**
Total des recettes d'opérations d'investissement : **550 000€**
Total des recettes d'ordre : **79 316,64€**
Total des recettes d'investissement : **1 284 299, 57€**

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Propositions nouvelles	Reports	Propositions globales
001 - Excédent d'investissement reporté	135 965,51	0,00	135 965,51
10 - Dotations, fonds divers et réserves	19 017,42	0,00	19 017,42
16 - Emprunts et dettes assimilés	500 000,00	0,00	500 000,00
Total recettes réelles hors opérations	654 982,93	0,00	654 982,93
11 - DataCenter	550 000,00	0,00	550 000,00
Total recettes opérations d'investissement	550 000,00	0,00	550 000,00
Total recettes d'ordre	79 316,64	0,00	79 316,64
Total recettes d'investissement	1 284 299,57	0,00	1 284 299,57

L'opération d'investissement inscrite au budget primitif de l'année 2021 destiné à la construction du DATACENTER a été supprimé, de nouvelles pistes de réflexion sont engagées et sa projection financière est en cours d'élaboration.

Le budget de Syndicat Mixte Numérien s'équilibre comme suit :

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs du Syndicat Mixte Numérien et peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Privas dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa publication.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN

Pour rappel

Investissement :

Dépenses : 1 284 299,57€ (dont 29 450,43€ de RAR)

Recettes : 1 284 299,57€ (dont 0,00€)

Fonctionnement :

Dépenses : 1 475 323,92€ (dont 0,00€ de RAR)

Recettes : 1 475 323,92€ (dont 0,00€ de RAR)

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :
Vu le Code des marchés publics,
Vu le Code des Collectivités Territoriales,
Après l'exposé de M. Jérôme BERNARD, Président

Ayant pris acte de la présentation du compte administratif, le Conseil Syndical après en avoir délibéré :
Adopte à l'unanimité des membres présents et représentés le budget primitif tel consigné ci-dessus.

Autorise le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Le Pouzin, le 8 février 2022,
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

Jérôme BERNARD



SM NUMÉRIAN
2 ZI Rhône Vallée Sud
07250 Le Pouzin
Tél. 04 75 30 13 13
Siret 250 702 156 00051 - APE 6311Z